

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

Nom du projet		Démarche participative dans le cadre de l'élaboration du SRGZA	
Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)		Amélioration des conditions-cadre pour l'accueil et le développement d'entreprises	
Porteur de projet		Association de la région Cossonay Aubonne Morges (ARCAM), Cossonay	
Résumé du projet et principaux résultats attendus		L'ARCAM coordonne actuellement la mise en place de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) pour une partie du territoire du district de Morges (toutes les communes du district sauf celles touchées et incluses dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges). La SRGZA de l'ARCAM se traduit par un plan directeur régional sectoriel et, en tant que tel, il doit être approuvé par toutes les communes concernées dans le périmètre d'étude (législatifs et exécutifs). Afin d'améliorer la communication avec les communes pour faciliter l'approbation du SRGZA, il s'agit de mener une démarche participative avec les communes concernées qui se résume en une série de 3 ateliers dans le cadre du volet stratégique et d'une séance de restitution/discussion pour le volet opérationnel. Plarel et CBRE, mandataires pour la SRGZA, sont en charge de la conduite de cette démarche.	
Coût total du projet : CHF 17'060.- / Montant de l'aide financière : CHF 8'530.-			
Région concernée	Base légale	Type d'aide financière	Type de projet
ARCAM	<input checked="" type="checkbox"/> LADE <input type="checkbox"/> LPR <input type="checkbox"/> LPR - concept régions de montagne	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à fonds perdu <input type="checkbox"/> Prêt	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Mesure organisationnelle <input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Infrastructure

Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.